

# La correction des femmes

Les criminelles en Angleterre (1853-1914)

*par Alice Bonzom*

---

**Si la femme victorienne idéale était censée être une fée du logis, la criminelle, elle, était vue comme un démon des prisons. Les détenues, perçues comme autant de déviantes perturbatrices qu'il fallait domestiquer, devinrent un problème majeur à la fin du XIXe siècle. Elles firent l'objet de tentatives de déconstruction et reconstruction identitaires visant à les transformer en « vraies femmes ».**

---

Les détenues anglaises et galloises représentent actuellement environ 5% de la population carcérale. Entre 1995 et 2010, le nombre de femmes emprisonnées a connu une augmentation de 125%. Cette hausse inquiétante a relancé le débat sur la question de leur réinsertion. L'idée de réformer les criminels n'est pas nouvelle, mais elle se décline sous une forme différente à l'époque victorienne et édouardienne. Dans une société fascinée par l'esprit criminel<sup>1</sup>, remodeler l'identité des délinquants selon des normes morales genrées apparaît comme fondamental. La femme criminelle en particulier devient la cible de nombreuses tentatives de reconstruction.

---

<sup>1</sup> Cette fascination était entretenue et relayée par la presse, les *penny dreadfuls* (récits inspirés de faits plus ou moins réels et caractérisés par un amour pour le macabre), les romans policiers ou même encore le music-hall. De Sherlock Holmes à Jack l'Éventreur, les meurtriers réels ou imaginaires captivaient un large public.



*Susan Joyce, arrêtée pour avoir volé l'argent d'un compteur à gaz. Source: [Tyne & Wear Archives & Museums](#)*

Parce qu'elles ont transgressé la loi mais aussi certaines normes genrées, les criminelles sont alors plus déviantes que les criminels aux yeux de leurs contemporains. Leur esprit corrompu doit être déconstruit et reconstruit afin de les amender. La réforme spirituelle, morale et religieuse va de pair avec une approche plus physique. Si une tendance à la médicalisation du traitement des criminelles se développe à la fin du XIXe siècle, les approches morales perdurent. Les diverses théories défendues à l'époque sur la meilleure façon de réinventer la personnalité de ces femmes selon des critères de féminité permettent de mieux se représenter la criminelle. Pour recréer une femme nouvelle, les tentatives théoriques et empiriques de correction promues par les réformateurs prennent pour objet l'esprit et le corps de ces déviantes. Cependant, le fossé séparant la réalité du discours théorique est large. Entre les années 1860 et le début de la Première Guerre mondiale, les théories, techniques et institutions conçues pour réhabiliter les criminelles font l'objet de nombreuses transformations témoignant d'une incertitude quant à la meilleure façon d'opérer la féminisation désirée. Pour mieux corriger les détenus, le système est en partie lui-même reconstruit en 1877 quand les prisons dites « locales » (*local prisons*, hébergeant les détenus condamnés à des peines courtes de deux ans maximum) sont nationalisées. De nombreux établissements ferment alors leurs portes. La période est caractérisée par des mesures hésitant entre la punition (du milieu des années 1860 au milieu des années 1890, les autorités pénales ont pour devise « labeur exténuant, alimentation restreinte et planche en guise de lit » (*hard labour, hard fare, and a hard bed* »)) et la protection d'êtres vus comme fragiles, voire malades (particulièrement au début du XXe siècle).

Étudier la façon dont ces femmes sont appréhendées comme une catégorie à part peut nous aider à mieux saisir le but, la nature, l'impact et les limites des méthodes de réhabilitation adoptées pour inculquer aux criminelles des comportements de femmes idéales.

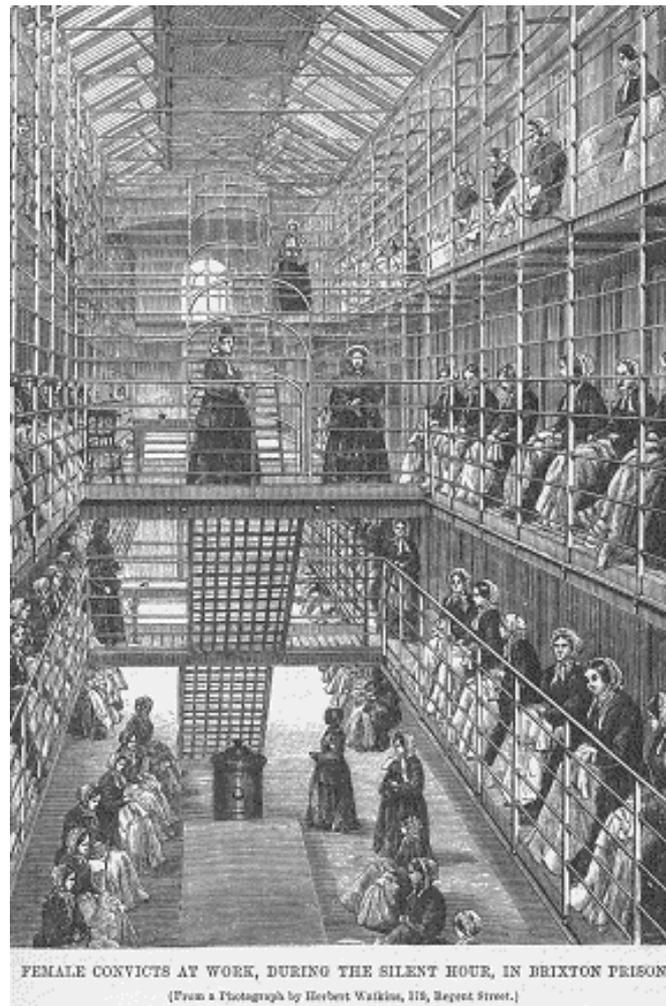
Jusqu'au milieu du XIXe siècle, la transportation offre aux autorités pénales une occasion de se débarrasser de certains criminels ; les individus considérés comme les plus dangereux sont ainsi évacués vers certaines colonies australiennes<sup>2</sup>. Mais seule une minorité de personnes est concernée : la plupart des criminels sont en fait des délinquants mineurs, écroués pour de simples délits (les femmes sont le plus souvent arrêtées pour des infractions – prostitution, vol, conduite en état d'ébriété ou encore trouble à l'ordre public). Toutefois, l'arrêt de la transportation des criminelles en 1853 fait apparaître de nouveaux débats centrés sur la discipline carcérale.

## **Enfermement cellulaire ou régime du silence ?**

Le régime pénitentiaire est tiraillé par plusieurs objectifs potentiellement contradictoires : la dissuasion et la punition, l'amendement et la réforme. Sir Joshua Jebb, qui règne sur le système des prisons pour *convicts* de 1850 à 1863, a à cœur de fusionner « la punition due au crime et la réforme du délinquant » (Jebb, 1862 : 1). Toutefois, ses successeurs mettent l'accent sur la punition jusqu'à la fin du XIXe siècle. Les moyens nécessaires pour parvenir à réformer le criminel sont polémiques. Dès les années 1830, de nombreux débats houleux ont lieu entre les partisans du régime du silence (*silent system*) et les défenseurs de l'enfermement cellulaire (*separate system*). Le régime du silence (mis en place à la prison d'Aubrun, New York) repose sur l'interdiction de toute communication entre les détenus, dont le quotidien est rythmé par des tâches effectuées en commun dans un silence (qui se veut) absolu. Comme les femmes sont plus susceptibles d'être corrompues que les hommes, le régime de travail en commun pose problème : les détenues les plus influençables risquent d'être contaminées moralement par les criminelles les plus incorrigibles. Néanmoins, les femmes sont également vues comme naturellement loquaces et sociables. De nombreux réformateurs conspuent donc ce système en raison des effets délétères qu'il risquerait d'avoir sur leur nature. Florence Maybrick, auteure d'une autobiographie consacrée à ses quinze années passées en prison, dresse un portrait à charge de la règle du silence : « il n'existe aucune règle carcérale aussi problématique et désastreuse que celle du 'régime du silence' » (Maybrick, 1905 : 78). Si c'est l'enfermement cellulaire qui finit par primer à la fin des années 1830, le silence reste un ingrédient clef du régime.

---

<sup>2</sup> Les premiers navires transportant ces forçats (appelés *convicts*) débarquèrent en Australie en 1788 : la pratique n'était pas nouvelle au XIXe siècle. Jusqu'à la Guerre d'indépendance des États-Unis, les forçats pouvaient être envoyés dans les colonies américaines. Botany Bay, en Australie, est connue pour ses forçats. Les femmes étaient envoyées à Van Diemen's Land (Tasmanie à partir de 1856) jusqu'à ce que l'Australie Occidentale y mette un terme en 1853.



Source: <http://www.victorianlondon.org/prisons/prison.gif>

L'enfermement cellulaire (mis en œuvre pour la première fois à l'Eastern State Penitentiary, aussi connu sous le nom de Cherry Hill, à Philadelphie, en 1829) repose sur le même principe fondamental : pour encourager leur rédemption, les détenus doivent s'adonner à l'introspection afin d'écartier toute possibilité de corruption. C'est la prison de Pentonville, ouverte en 1842, qui offre le meilleur exemple de ce système au Royaume-Uni. Les détenus vivent séparés, de jour comme de nuit et passent leur temps dans leur cellule individuelle. Lorsqu'ils sont autorisés à faire de l'exercice physique, ils marchent seuls, le visage parfois masqué. Mais empêcher toute communication relève de l'impossible. Les méthodes de subversion mises en œuvre par les détenus témoignent de leur créativité. Certains communiquent entre eux par le biais de lettres, appelées « biftons » (*stiffs*), rédigées sur du papier fourni pour les lampes à gaz. L'enfermement cellulaire, adopté par les prisons britanniques, renforce l'idée qu'une architecture spécifique peut servir d'outil pour reconstruire les détenus.



Source: <https://www.bl.uk/collection-items/the-criminal-prisons-of-london-by-henry-mayhew>

## Une architecture pénale conçue pour encourager la reconstruction morale ?

Lorsque la transportation est remplacée par la servitude pénale (nom donné à la peine purgée dans une *convict prison*), le gouvernement acquiert la prison de Brixton, où sont envoyées les détenues condamnées à des peines supérieures à trois ans. En 1856, le gouvernement ouvre également une autre institution destinée aux femmes : le refuge de Fulham, conçu comme un lieu moins pénal, davantage tourné vers la vie domestique. Pour récompenser celles qui font preuve de bonne conduite à Brixton, certaines détenues en fin de peine peuvent y être transférées. Des asiles et des maisons de redressement (*reformatories*) sont également ouvertes pour offrir un traitement plus humain aux criminelles jugées malades ou irresponsables. De nombreux établissements sont alors reconvertis. La prison d'Aylesbury offre un exemple révélateur de ces transformations successives. Il s'agit à l'origine d'une *local prison*. Elle devient ensuite une prison pour les détenues condamnées à des peines longues, avant d'être transformée à nouveau en 1902 : de nouvelles ailes sont ajoutées et marquent l'ouverture de la première maison de redressement d'État spécialisée dans le traitement de l'alcoolisme (*State Inebriate Reformatory*). En 1908 enfin, la section qui accueille encore les *convicts* est transformée en maison de correction pour jeunes délinquantes (*Borstal*).

Les *local prisons* ne sont pas exemptes de telles réorganisations<sup>3</sup>. C'est en 1823 qu'une loi est votée pour séparer les hommes des femmes (qui jusqu'à cette date ne l'étaient pas). Souvent, une aile de la prison abrite les femmes, une autre les hommes. En 1902, la prison d'Holloway devient la première prison pour peines courtes n'accueillant que des femmes (jusqu'à sa fermeture en 2016, elle compte parmi les plus grandes prisons pour femmes d'Europe). Le système carcéral pour femmes est perpétuellement construit et reconstruit, si bien qu'il est difficile de créer des espaces empiriquement conçus pour favoriser la rédemption. Au début du XXe siècle cependant, la réhabilitation des alcooliques fait l'objet de davantage de concertations : des maisons de redressement sont alors érigées loin des villes, qui sont réputées pour être des lieux de corruption.

## **Manier la carotte et le bâton pour mener les criminelles à la rédemption**

Le système de paliers progressifs (*progressive stage system*), basé sur l'attribution de notes et de privilèges, a été conçu pour encourager la réforme des criminels les plus endurcis. Ce système repose sur l'idée que les détenus (hommes et femmes) seront fortement incités à se conformer aux règles afin d'accéder à la classe ou division la plus élevée, bénéficiant alors de privilèges, comme notamment le droit de porter un badge noir et blanc indiquant la classe à laquelle ils appartiennent. On pourrait ici parler d'une politique de la carotte et du bâton. Cependant, cette approche est limitée dans le cas des femmes : les châtiments corporels sont interdits, ce qui n'est pas le cas dans les prisons pour hommes où les détenus peuvent être fouettés. Ce dilemme alimente un débat épineux sur les punitions appropriées aux femmes. Les restrictions alimentaires posent problème, car beaucoup considèrent la constitution des femmes plus fragile par nature que celle des hommes : elles sont donc appliquées avec prudence, sous contrôle médical. Le personnel peut également envoyer les femmes dans une cellule d'isolement et leur retirer certains privilèges. Les menottes sont interdites pour punir les femmes, mais elles restent autorisées pour contenir, contrôler et entraver les détenues posant un danger pour elles-mêmes et autrui. Des camisoles peuvent alors également être utilisées, officiellement « par mesure de protection », comme l'explique le Docteur Bryan, gouverneur et médecin de la prison pour *convicts* de Woking, au comité chargé d'enquêter sur les prisons (*Gladstone Committee*) (Report from the Departmental Committee on Prisons, 1895 : 165). Pourtant, en réalité, la ligne de démarcation entre restriction et punition est fine. « Je pense que les menottes sont vraiment bénéfiques pour les vilaines jeunes filles fougueuses. C'est une méthode de contrôle, en réalité, mais les entraves se transforment en punition,

---

<sup>3</sup> Le nombre de *local prisons* commença à chuter au moment de leur nationalisation, en 1877, passant de 113 en avril 1878 à 68 en août de la même année. En 1880, on dénombrait 68 *local prisons*, dont 61 pour la détention des femmes. En 1898, dix prisons avaient fermé leurs portes et seules 32 prisons comptaient des femmes. En 1921, sur 40 prisons, 30 accueillait des délinquantes.

même si les menottes ne sont pas mises pour cette raison », déclare une visiteuse de prisons au *Gladstone Committee* (Report from the Departmental Committee on Prisons, 1895 : 206).

Cette remarque soulève la question du fossé qui sépare la théorie de la pratique. Quelles formes prennent la réhabilitation dans le quotidien des détenues ?

## **Dompter le corps des déviantes**

Les femmes ont beau ne représenter qu'un faible pourcentage des détenus, elles n'en sont pas moins réputées pour être problématiques. Henry Mayhew, journaliste et réformateur intéressé par la question de la criminalité, rapporte les propos évocateurs d'une gardienne de prison : « lorsqu'elles sont perverses, elles sont vraiment perverses » (Mayhew, 1862 : 269). Un célèbre psychiatre anglais, Henry Maudsley, va jusqu'à affirmer que

les personnes les plus affables auront la désagréable surprise de découvrir à quel point la femme peut parfois s'avilir ; ce n'est qu'avec difficulté qu'ils pourront comprendre comment elle peut se départir de tout sentiment de honte, de pudeur, de respect de soi et de douceur, de toute sa féminité, pour devenir violente, cruelle, pour blasphémer de façon éhontée et faire preuve d'une indécence effrontée ; devenant, en somme, une sorte de démon rongé par tous les pires vices de la femme et dénué de toutes ses vertus. (H. M., 1863 : 69)

Les casiers judiciaires des femmes regorgent de remarques soulignant leur prétendue malveillance. Elles sont ainsi réprimandées pour s'être battues avec d'autres détenues, pour avoir tenté de couper les cheveux d'une autre femme, pour avoir chanté et fait du bruit. Elles ont la réputation d'être ingérables et sujettes à des accès de colère que les autorités appellent « crises » (*breaking out*) et décrivent ainsi :

L'expérience prouve que la femme qui perd toute raison se transforme en furie, et détruit alors tout bien se trouvant à portée de main, qu'il lui appartienne ou non. Elle détruit tantôt avec une rage confinante à la folie, tantôt avec un calme et une concentration ayant l'apparence (mais seulement l'apparence) d'actions réfléchies. (Report of the Directors of Convict Prisons for the Year 1859, 1860: 38).

Cette pulsion destructrice est, selon de nombreux observateurs, l'apanage des femmes. Elle sert de preuve aux autorités qui cherchent à démontrer l'hystérie des criminelles. Cependant, plus qu'une prétendue pathologie mentale, c'est probablement la triste routine monotone qui régit la vie carcérale qui les pousse à se comporter ainsi. Même Maudsley temporise son propos en ce sens, affirmant :

il n'est pas impossible que ces « crises de colère », qui agacent tant les autorités carcérales, soient en fait salvatrices pour certaines détenues qui, si elles ne s'y adonnaient pas, perdraient complètement la raison. Peut-être sommes-nous parfois trop sévères dans les jugements que nous portons sur l'humanité. (Maudsley, 81)

Quelque soit la cause de ce comportement, il est impératif pour les autorités de dompter le corps rebelle de la criminelle, tant en prison que dans diverses institutions spécialisées telles que les maisons de redressement pour alcooliques ou les asiles pour criminels.

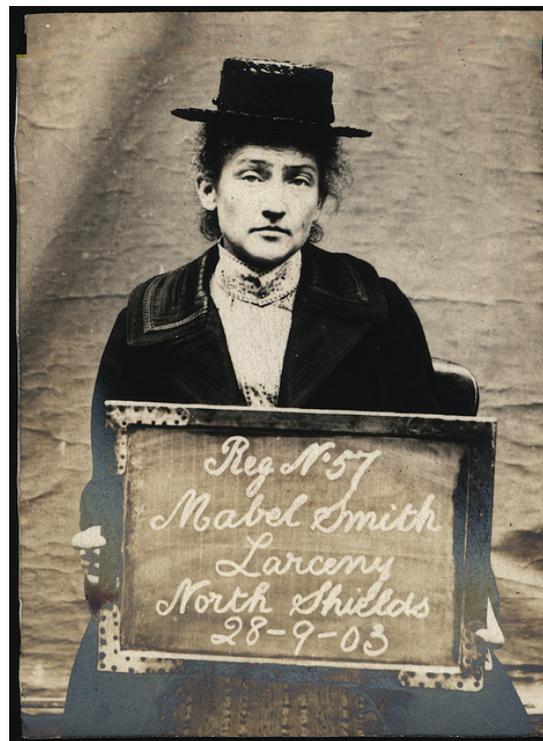
Les activités pratiquées par les détenues ont donc pour objectif de les reconstruire, de corriger leur comportement déviant, si peu conforme à l'image de la fée du logis. Les tâches auxquelles elles sont employées en prison, dans les asiles et les maisons de correction se doivent de convenir aux normes de féminité en vigueur. Il s'agit de corriger les habitudes déviantes des femmes, souvent estimées oisives, afin de les préparer à la vie après l'incarcération. L'architecture d'institutions telles que la maison de redressement d'Aylesbury (Buckinghamshire) ou l'asile de Broadmoor (Berkshire) révèle l'importance accordée au lavoir dans les établissements spécialisés. La blanchisserie, lieu de labeur épuisant, est la pierre angulaire du travail carcéral féminin. On ne constate d'ailleurs que peu de différences entre les tâches effectuées en prison et celles effectuées dans des institutions théoriquement plus thérapeutiques. Ainsi, dans le refuge de Fulham, les femmes doivent « cuisiner, s'occuper des fourneaux, nettoyer, coudre et travailler au lavoir » (RDCP 1869, 1870: 405) ; quand Fulham devient une prison, les femmes y ont toujours pour tâche de « cuisiner, s'occuper des fourneaux, tricoter, coudre et travailler au lavoir et, quand le temps est suffisamment clément, dégager, désherber et nettoyer les sentiers de promenade, la cour, etc., etc. » (RDCP 1874, 1875: 158). En prison ou dans un refuge, les activités des détenues varient à peine. Les mères doivent également travailler, sauf si leur enfant a moins de 8 mois.

Si le travail a pour objectif de corriger les femmes, de les transformer en fées du logis, il présente aussi l'avantage d'être lucratif et d'assurer la maintenance générale de la prison. Les autorités insistent régulièrement sur le rôle curatif d'un travail souvent intense, mais les bénéfices financiers qui en découlent ne sont pas pour autant négligeables. Les hommes incarcérés arrivant dans une prison victorienne connaissent un sort différent : ils pouvaient se voir contraints de marcher sur un tapis roulant appelé « *treadwheel* », activité purement punitive et non-productive.

Au début du XXe siècle, sous l'impulsion d'un nouveau directeur général, Sir Evelyn Ruggles-Brise, le système est en partie modernisé et de nouvelles activités sont proposées afin d'encourager la productivité. Ainsi, en 1905, les détenues de la prison londonienne d'Holloway confectionnent des chaînettes pour faire des stores, des reliures ou encore des lits et des matelas. Des activités plus traditionnelles comme le tricot sont cependant encore répandues. Le travail des femmes devient plus lucratif. Leur labeur est présenté comme un privilège, voire un traitement médical dont le prétendu rôle thérapeutique permet aux prisons de fonctionner financièrement. Cette philosophie est également répandue dans les maisons de redressement, comme le souligne le rapport sur les alcooliques de 1908 :

Les leçons de discipline et de maîtrise de soi apprises en travaillant dans la maison de redressement peuvent transformer une bonne à rien en un membre utile et salarié de la société. (Departmental Committee on the Inebriates' Acts, 1908: 210)

Tandis que les quelques hommes qui parviennent à entrer dans un refuge se voient confier des tâches plus variées, les femmes sont principalement préposées au lavage et à la blanchisserie. Les autorités pénales espèrent que ces activités féminisent les femmes, les lavent de leurs péchés, car c'est cette absence de féminité qui les a menées à leur perte. Les compétences ainsi acquises ont pour objectif de leur être utiles à leur sortie de prison, de nombreuses femmes de la classe ouvrière étant alors employées comme domestiques, un emploi jugé respectable. Au XXe siècle, les tâches effectuées dans les refuges deviennent cependant un peu plus variées. Certaines femmes sont ainsi autorisées à jardiner ou confectionner des stores japonais.



*Mabel Smith, arrêtée pour vol. Source: [Tyne & Wear Archives & Museums](#)*

L'idée que les criminelles sont naturellement indolentes prévaut alors : « elles ont en général une prédisposition naturelle à l'oisiveté », affirme Joshua Jebb dans ses notes personnelles (JEBB/6/38). Les autorités se lamentent régulièrement de leur nature sédentaire, ce qui pourrait laisser penser qu'elles ont à cœur de fournir aux détenues un exutoire dans la pratique de l'exercice physique – d'autant plus que leur nature fragile et instable est parfois considérée comme difficilement compatible avec un enfermement constant. Et pourtant, peu de temps est consacré à l'exercice physique. Même au refuge de Fulham, en 1860, alors que la discipline est censée être relâchée, les femmes n'ont droit qu'à deux heures d'exercice par jour tandis que huit heures sont dédiées au travail. Le risque de communication entre détenues qui apparaît comme inhérent à la pratique d'activités physiques explique cette réticence des

autorités pénales. À Holloway, les femmes placées en 2<sup>ème</sup> division n'ont pas le droit de se parler ; seules les prisonnières de la division 1 peuvent communiquer lors de séances d'exercice (elles pratiquent la marche), deux fois par jour. Certaines détenues sont placées en 1<sup>ère</sup> division par les tribunaux en vertu de la nature de leurs délits. Elles disposent de certains privilèges, y compris le droit à la marche en extérieur. Cependant, même dans les asiles, cette pratique reste peu fréquente. En 1894, le *Gladstone Committee* demande au Docteur Shaw, en poste à l'asile pour criminels de Banstead, quel type d'exercice physique il recommanderait pour les femmes. Il répond : « la couture, la blanchisserie ». Quand on lui rappelle que la question a pour objet l'exercice physique, et non le travail, il rétorque : « elles ne travaillent pas déjà au lavoir ? » (Report from the Departmental Committee on Prisons, 1895: 196). L'ironie de ces remarques est que leur auteur a pourtant par ailleurs à cœur d'offrir aux femmes de plus jolis jardins et de les laisser y passer du temps. L'exercice physique est donc présenté comme un privilège. On peut noter une certaine amélioration de leur condition au début du XX<sup>e</sup> siècle, lorsque la gymnastique suédoise (*Swedish drill*)<sup>4</sup> est introduite dans les prisons (ainsi que dans les maisons de correction, les asiles et les écoles). Le rapport des directeurs de prison de 1911 insiste sur le fait que « la pratique régulière de la gymnastique suédoise, en plein air, [...] semble avoir déjà beaucoup amélioré le physique des jeunes filles et leur avoir enseigné le respect de la discipline ». Le terme *drill* n'est pas sans rappeler l'exercice physique pratiqué par les militaires : la question de la discipline semble bien fondamentale. Le rapport de 1907 sur les prisons affirme d'ailleurs que ce type d'entraînement physique « développe leurs muscles, améliore leur démarche et maintien, leur inculque des habitudes de vigilance, leur apprend à obéir aux ordres avec promptitude tout en exerçant sur elles une influence mentale et morale qui se reflète dans leur tenue et conduite » (Report of the Commissioners of Prisons, 1907 : 245). Les manuels de gymnastique suédoise insistent sur les principes fondateurs de cette éducation physique, à savoir « un amour de l'ordre et un véritable respect pour la discipline ». Les autorités ont au XX<sup>e</sup> siècle de plus en plus recours à cette gymnastique pour transformer l'exercice en plein air en outil disciplinaire visant à corriger et à dompter les corps.

## Reprogrammer l'esprit des déviantes

Tous les détenus, hommes et femmes confondus, sont soumis à différentes tentatives de correction morale et mentale. L'aumônier joue en cela un rôle de premier plan, surtout dans les années 1860 et 1870. La prière et la réflexion sont encouragées. La pratique religieuse est destinée à restaurer une qualité féminine qui a disparu chez les criminelles : la pudeur. La

---

<sup>4</sup> La gymnastique suédoise, aujourd'hui très populaire, consistait en une série d'exercices inventés par Pehr Henrik Ling à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les exercices qu'il conçut étaient ancrés dans les croyances scientifiques de l'époque et axés sur la précision de mouvements précis effectués au rythme des injonctions de l'instructeur. La gymnastique suédoise devint très populaire auprès des jeunes filles, notamment sous la houlette de Martina Bergman Österberd qui fut engagée par le *London School Board* au début des années 1880 afin d'améliorer les capacités physiques des élèves. Elle fonda le *Hampstead Physical Training College*, où étaient enseignées aux femmes des notions de base sur l'anatomie, la physiologie et les sports d'équipe comme le hockey.

honte est ainsi un catalyseur dans le processus de pénitence et de renaissance de l'âme égarée des condamnées. L'enjeu est important : cette méthode entend prévenir l'apparition de leurs défauts chez leurs futurs enfants. La forte influence des mères sur leur progéniture nourrit la peur d'une future génération de criminels. Un enfant bien éduqué par sa mère peut « grandir de façon respectable, même si son père est oisif et débauché » (Hill, 1864: 134), affirme ainsi une réformatrice de l'époque. L'aumônier s'efforce d'inculquer des principes théologiques moraux à ces brebis égarées afin d'en faire des épouses et mères plus humbles. Cependant, son rôle est au cœur d'un débat houleux à la fin du XIXe siècle. Les autorités pénales s'inquiètent alors du taux de récidive des femmes, en particulier pour les délits liés à l'alcool. La récidive ébranle la croyance en l'influence positive de l'aumônier. Par exemple, Jane Cakebread figure parmi les récidivistes les plus célèbres : elle aurait comparu devant les tribunaux plus de 281 fois. Jeune fille issue d'un milieu rural, elle est engagée comme domestique après avoir quitté l'école. Mais elle n'a de cesse d'être arrêtée pour alcoolisme, en particulier à la fin de sa vie. Elle est bien connue des tribunaux de Londres, et aurait même été la raison pour laquelle la loi sur les alcooliques (*Inebriates' Act*) de 1898 a été votée. Le *New York Times* la qualifie de « pire exemple possible à travers le monde ». Si la religion ne peut influencer des criminelles telles que Jane, le rôle des aumôniers s'en trouve de fait amoindri – surtout dans les *local prisons* où les peines sont le plus souvent de très courte durée. La controverse agite surtout les établissements carcéraux pour femmes, les criminelles étant « expertes en dissimulation » (Zedner, 1991 : 112), et donc plus à même que les hommes de duper les hommes de foi. Le chapelain de la prison de Woking déplore, en 1880, le fait que « la tromperie et l'hypocrisie soient de véritables compétences professionnelles » (Report of the Directors of Convict Prisons, 1880: 870) chez les criminelles. On craint que les femmes ne simulent de fausses révélations religieuses. Le temps que passent les femmes dans la chapelle leur permet d'ailleurs de saper l'autorité carcérale : elles profitent parfois des chants religieux pour entonner des airs impudiques sans se faire repérer. Le rôle des aumôniers décroît alors, d'autant plus qu'une approche plus médicale voit le jour au début du XXe siècle.

Tandis que le rôle des hommes d'Église s'affaiblit, celui des visiteuses de prison s'accroît<sup>5</sup>. Ces femmes, appartenant à la classe moyenne ou à l'aristocratie, se doivent d'agir comme des missionnaires de la féminité, chargées de corriger et remodeler l'esprit des criminelles. L'idée est d'en faire des mères spirituelles pour les condamnées, des exemples à imiter. En 1900, une association de visiteuses de prisons est fondée afin d'apporter à la pratique une reconnaissance officielle. La pratique est genrée ; il n'y eut ainsi pas d'associations de visiteurs dans les prisons pour hommes avant 1922.

Par opposition à ces visiteuses, les gardiennes de prison sont moins éduquées et moins susceptibles d'inspirer les déviantes. L'expérience des gardiennes varie énormément selon leur poste, surtout dans les *local prisons* où il n'est pas possible de créer un dialogue avec des détenues qui sont relâchées au bout de quelques semaines à peine. Une école fondée pour former les gardiennes est mise en place en 1911 à Holloway. Le personnel apprend pendant

---

<sup>5</sup> La pratique remonte aux visites d'Elizabeth Fry à la prison londonienne de Newgate en 1813.

quatre mois les « nombreux devoirs des gardiennes », à savoir « l'enseignement de l'éducation physique et de la gymnastique suédoise, et quelques notions de soins infirmiers ». Chaque jour, la surveillante principale enseigne aux futures gardiennes comment « traiter les prisonnières avec humanité, promouvoir le rôle du travail dans la réinsertion et exercer une influence morale positive ». Les gardiennes doivent en théorie avoir bonne réputation avant d'intégrer l'administration pénitentiaire, mais comme le souligne l'historienne Helen Johnston, elles viennent la plupart du temps de milieux sociaux plutôt défavorisés et ne peuvent pas véritablement participer à la réforme des criminelles. La règle du silence, bien qu'appliquée de façon plus ou moins stricte, réduit leur rôle à celui de simples geôlières car elles ne peuvent communiquer avec les détenues. Il n'y eut pas de femmes au sein de la haute administration pénitentiaire jusqu'à la nomination de Mary Gordon en 1908 au poste d'inspectrice des prisons. Le premier ministre refuse initialement la création de ce poste en 1905, arguant que les visiteuses suffisent largement. Le scepticisme des autorités révèle un certain dédain envers le rôle des femmes dans des positions de haute autorité. Il convient de noter le rôle important joué par Mary Gordon sur la vie de certaines détenues. Lorsqu'une femme qui ne cesse de voler des vêtements d'homme lui explique qu'elle « n'arrive pas à vivre en tant que femme, mais qu'elle pourrait vivre en tant qu'homme et qu'elle préférerait faire un travail d'homme » (Gordon, 1922 : 71), Mary Gordon parvient à lui obtenir des vêtements masculins. Elle paye son voyage jusqu'en New South Wales (Australie), où cette ancienne détenue trouve du travail dans les mines de charbon. Il s'agit là d'un rare cas où les autorités pénales rejettent les normes genrées de cette période.

Les détenues comptent parmi les femmes les moins éduquées du pays, même après la loi sur l'éducation de 1870. Dans les *local prisons*, où la plupart des femmes purgent des peines de trois mois ou moins, la mise en place d'un système d'éducation même basique pose problème. Dans les prisons pour longues peines, l'éducation a un rôle ambigu : certains la voient comme une source de danger potentiel, mais beaucoup la considèrent comme vitale, notamment pour la lecture de la Bible. Mais là encore, l'instruction a ses limites. Après avoir atteint un certain niveau, il n'est plus possible d'assister à des cours. Miss Elizabeth Frazer, visiteuse de prison, souligne ainsi qu'une détenue de 32 ans à laquelle elle a rendu visite pendant six ans est devenue à l'évidence incapable de lire ou même de penser par elle-même alors qu'elle était « vive et intelligente » à son arrivée en prison. Sir Edmund Du Cane, administrateur à la tête du système carcéral de 1869 à 1895 (une période marquée par la sévérité des règles) n'apprécie guère l'idée d'une éducation trop poussée. Il craint que la prison ne devienne une « école du crime » : « l'expérience montre que l'alphabétisation n'a pas l'influence réformatrice qu'on pourrait en attendre sur les détenus ; l'instruction morale et religieuse, en revanche, compte parmi les influences éducatives les plus puissantes qui puissent être mises en place » (Du Cane, 1885: 57). Toutefois, dès les années 1880, certains aumôniers insistent sur l'importance de la bibliothèque carcérale. Après le *Gladstone Report* de 1895, l'éducation est refondue et améliorée. La maîtrise de l'écriture permet aux détenus de rédiger des lettres pour leur famille ou leurs amis. Il s'agit alors d'un privilège qu'il faut obtenir. Il n'était pas toujours possible d'avoir du papier, mais Mary Gordon parvient à fournir aux

détenues d'Holloway des cahiers en 1908. Katie Gliddon, une suffragette emprisonnée en 1912, est autorisée à lire, mais n'a pas de quoi écrire. Il lui faut amener des crayons clandestinement (ils sont cousus dans le col de son manteau), et prendre des notes sur les livres qu'elle a avec elle. Empêcher les détenues de communiquer avec l'extérieur par le biais de missives est une tâche difficile. En 1912, Mrs. Sadd Brown, une suffragette, fait ainsi preuve d'inventivité en utilisant du papier toilette pour envoyer une note à ses enfants.

## Conclusion

Le système carcéral féminin connaît de nombreux changements entre 1853 (date à laquelle la transportation prend fin) et 1914<sup>6</sup>. Le taux de récidive pousse les autorités à réorganiser le paysage pénal et rediriger certaines femmes dans des institutions telles que les maisons de redressement. Cependant, il n'y a que peu de différences entre ces institutions spécialisées et les prisons. Jusqu'au début de la guerre, les femmes sont toutes soumises à des tentatives de correction physique et morale visant à restaurer leurs qualités féminines. Que les objectifs de ces institutions soient purement punitifs ou thérapeutiques, on retrouve de nombreux points communs qui effacent en partie les différences entre le purement pénal et le péri-pénal. La déviance, perçue comme criminelle et parfois pathologique, est territorialisée dans le corps et l'esprit des femmes. La thérapie est souvent synonyme de discipline.

Alors même qu'en 1895, le *Gladstone Committee* entreprend de remettre l'accent sur les principes de réhabilitation, peu de changements empiriques voient immédiatement le jour, en particulier dans les *local prisons*. La suffragette Katie Gliddon va jusqu'à affirmer en 1912 que « le système carcéral est mauvais. Non seulement il n'est pas constructif, mais il est destructeur ». Les idéaux prévalant aux principes de réinsertion ne se traduisent pas toujours par des pratiques réformatrices, et les femmes contournent les règles. Les principes de réforme morale sont conçus pour accroître la féminité mais aussi la productivité. Cette rééducation se double d'une dimension religieuse, qui diminue cependant à la fin du XIXe siècle, sans pour autant disparaître. Les criminelles, les alcooliques et les femmes vues comme démentes doivent être transformées en femmes correctes. Une fois emprisonnées, les femmes sont la cible de diverses tentatives de réforme ; mais avant d'être condamnées, elles sont souvent traitées par les juges avec plus de clémence – ou de dédain. En ce sens, les hommes appartenant à la classe ouvrière, plus souvent écroués, sont alors également l'objet de tentatives

---

<sup>6</sup> Le fonctionnement des prisons fut altéré par la guerre. Après 1916, certains objecteurs de conscience furent envoyés en prison. Le nombre de détenus chuta (la moyenne quotidienne était de 14 352 en 1913-14 contre 7 220 en 1918-19), de même que le nombre de gardiens (nombre d'entre eux étaient sur le front). La baisse du nombre de détenus était aussi en partie liée au vote de la loi de 1914 sur l'administration judiciaire pénale (*Criminal Justice Administration Act*). En 1920, le nombre de détenus était un peu plus haut (9 209). Des bouleversements économiques, politiques, législatifs et administratifs changèrent le visage des prisons dans l'après-guerre.

civilisatrices. La tension entre volonté de punir et réforme qui hante les prisons victoriennes et édouardiennes n'a aujourd'hui d'ailleurs pas complètement disparu.

### **Bibliographie :**

- Edmund Du Cane, *The Punishment and Prevention of Crime*, Londres, Macmillan and Co., 1885.
- Mary Gordon, *Penal Discipline*, Londres, Routledge, 1922.
- Rosamond Hill, "A Plea for Female Convicts", *The English Woman's Journal*, vol. 13, n°73, 1864, pp. 130-134.
- Stephen Hobhouse, A F. Brockway, *English Prisons To-Day*, Leicester, The Blackfriars Pr., 1922.
- Helen Johnston, "Reclaiming the Criminal: The Role and Training of Prison Officers in England, 1877 to 1914", *The Howard Journal*, vol. 47, n°3, juillet, pp. 297-312.
- Henry Maudsley, "Review of Female Life in Prison", *Journal of Mental Science*, vol. 9, n°45, 1863, pp.69-86.
- Florence Maybrick, *My fifteen lost years*, New York & Londres, Fund & Wagnalls, 1905.
- Henry Mayhew, John Binny, *The Criminal Prisons of London and Scenes of Prison Life, with Numerous Illustrations from Photographs*, Londres, Griffin, Bohn and Company, 1862.
- Lucia Zedner, *Women, Crime, and Custody in Victorian England*, Oxford, Clarendon, 1991.
- [Wayward Women: Victorian England's Female Offenders.](#)

D'abord publié sur *Books & Ideas*, le 9 octobre 2017. Traduit de l'anglais par l'auteure.

Publié dans *laviedesidees.net*, le 1<sup>er</sup> décembre 2017.